

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENT VISES PAR L'ENGAGEMENT SUR LA LISIBILITE DES CONTRATS

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement du Régime Local Alsace Moselle	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
<b>Hospitalisation</b>							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	20,00 €	0,00 €		Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	24,00 €	107,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	447,00 €	247,70 €	24,00 €	199,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie ou du Régime Local d'assurance maladie Alsace-Moselle.
<b>Optique</b>							
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	11,25 €	102,50 €	0,00 €		Prix limite de vente
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	339 €	0,09 €	0,05 €	338,91 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte
<b>Dentaire</b>							
Détartrage	43,38 €	30,36 €	8,68 €	13,02 €	0,00 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	24,00 €	416,00 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	537,48 €	84,00 €	24,00 €	453,48 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	537,48 €	84,00 €	24,00 €	453,48 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte
Bridge métallique sur incisive (prix limite de l'acte 100% santé)	1 465,00 €	195,65 €	55,90 €	1 269,35 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte
<b>Aides auditives</b>							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé) > à 20 ans*	950,00 €	240,00 €	120,00 €	710,00 €	0,00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille > à 20 ans	1 476,00 €	240,00 €	120,00 €	1 000,00 €	236,00 €		Prix moyen national de l'acte
<b>Soins courants</b>							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	5,00 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	6,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	6,00 €	23,00 €	1,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	57,00 €	15,10 €	4,60 €	23,00 €	18,90 €		Prix moyen national de l'acte